

**Communication de la Municipalité au Conseil communal  
du 19 juin 2024**

---

Communication n° 29/06.2024

Objet: employés communaux

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Depuis la dernière communication relative aux employés communaux faite au Conseil communal, nous vous faisons part ci-après des différents mouvements de personnel intervenus au sein de notre administration communale.

1. Le contrat de Monsieur François Faillétaz, employé à la STEPi, a pris fin le 30 avril 2024, après sept mois d'absence pour cause de maladie.
2. Pour combler partiellement cette absence, Monsieur Jovan Ilic est passé de 50% à 100% dès le 1<sup>er</sup> janvier 2024.
3. Au SEEP, les contrats de MM. Xavier Simond et Patric Gianina ont pris fin respectivement les 14 avril et 31 mai 2024. Les recrutements sont en cours et seront corrélés avec l'arrivée du nouveau chef de service au 1<sup>er</sup> août 2024.
4. Madame Marcella Pistillo, assistante technique spécialisée en urbanisme et infrastructures à 50% au SUI, débutera son engagement le 19 août 2024.

La gestion du temps (timbrage), via le système Kelio, a été introduite le 1<sup>er</sup> février 2024 pour 34 personnes réparties dans les services ou secteurs suivants:

- Service des bâtiments
- Service de l'environnement et des espaces publics
- STEPi
- Cabane des jeunes
- Cantine scolaire du Cherrat

Pour rappel, le personnel de la piscine timbre depuis juin 2021 et le personnel de l'AREMS/APEMS depuis septembre 2022. Cela concerne 18 personnes.

La Municipalité

Saint-Prex, le 19 juin 2024/CS – 101.02.03

*Pour tout renseignement, s'adresser à M. Stéphane Porzi au 079 740 40 75*